



Le Havre, le 17 novembre 2017

Monsieur Pascal MARTIN
Président du Département de Seine
Maritime
Hôtel du Département
Quai Jean Moulin
76100 ROUEN

Alban BRUNEAU**Sophie HERVE**

Conseillers départementaux de Seine-Maritime
Canton du Havre III
Le Havre sud, Gainneville, Gonfreville l'Orcher, Rogerville

N/R : Sg/SH-AB

Objet : Conditions d'entretien, d'hygiène et de sécurité au sein du collège Marcel Pagnol du Havre

Monsieur le Président,

Deux contrats CUI destinés à couvrir les besoins d'entretien, d'hygiène et de sécurité du collège Marcel Pagnol du Havre, établissement situé en REP +, ne seront pas renouvelés. Il s'agit d'une nouvelle traduction concrète de la nouvelle politique voulue par le gouvernement en matière de contrats aidés.

Or, la présence de ces personnels sous contrats aidés contribue, aux côtés des personnels ATOSS, à maintenir un niveau d'entretien conforme aux besoins et aux impératifs de fonctionnement de ce collège dont notre collectivité est garante.

Aussi, nous souhaitons nous assurer que les dispositions ont été prises afin de remplacer ces deux personnes, dès la fin de leur contrat, de manière à maintenir le niveau d'entretien en vigueur, ou, mieux encore eu égard à la situation de ces personnes qui visiblement remplissent leurs missions à la satisfaction générale, leur embauche par notre collectivité.

Persuadés de pouvoir compter sur votre vigilance et sur les mesures qui s'imposent pour remédier à ce désengagement de l'Etat, et dans cette attente,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de toute notre considération.


Alban BRUNEAU
Sophie HERVE